opération douloureuse, on n'avait pu retrouver la balle, et après six jours il est mort.

— Un caporal-tambour du 76e de ligne est tombé par une fenêtre du 3e étage de la caserne Saint-Charles à Orléans pendant la nuit, et on l'a retrouvé le matin dormant paisiblement dans un jardin, au-dessous de cette fenêtre.

On suppose que la chute a eu lieu dans un accès de somnambulisme.

— D'un rapport envoyé au maire de Marseille par le commissaire central de cette ville, il résulte, dit la *Jeune République*, que, pour les raffineries, le chômage a atteint 700 ouvriers, et encore un grand nombre ne travaillent que pendant les trois quarts de la journée.

Les savonneries, qui, ordinairement, occupaient 1,200 ouvriers, n'en occupent actuellement que 875 pendant quelques jours de la semaine seulement.

Dans l'industrie des huiles de graines exotiques, il n'a pas encore été renvoyé d'ouvriers. Cependant, en 1877, les importations de ces graines ont été le tiers de celles de 1876.

Les fabriques de bougies, de même, n'ont pas encore renvoyé d'ouvriers.

La métallurgie en a renvoyé 300.

L'entreprise des Docks et les Compagnies de navigation à vapeur, qui avaient l'an passé, 1,890 ouvriers, n'en ont plus que 1,736.

La navigation à voiles occupait, en juillet 1876, 6,000 ouvriers ; au 20 février 1877, elle n'en occupait plus que la moitié.

Diverses autres industries faisaient travailler, en 1876, 7,284 ouvriers, chiffre descendu actuellement à 6,820. Entre autres, la grande manufacture d'habillement Hubert de Vantier, de 1,000 ouvriers, est descendue à 400.

— On mande de Foix :

« Une avalanche de neige a emporté une partie du hameau de la commune de Port, canton de Massat. Vingt personnes ont été enfouies. Sept ont été sauvées. »

— L'HIVER DE 1877. — La météorologie de l'hiver 1877 continue à occuper les organes agricoles, qui constatent que pour la température, il y a eu des années dont le mois de février a été plus chaud qu'en 1877, ainsi : 7°8 en 1809 et en 1869, 7°7 en 1867, 7°5 en 1851, etc., au lieu de 7°3 comme cette année et en 1872.

En considérant isolément chacun des trois mois de cet hiver : Décembre, janvier et février, on voit qu'il s'est présenté souvent des mois correspondant dont la température était plus élevée. Il n'en est plus de même si l'on examine la température des trois mois réunis formant l'hiver 1877 ; on ne trouve pas alors d'hiver aussi chaud dans ce siècle, ni dans le précédent. Voici ceux qui s'en rapprochèrent le plus :

	1822	1831	1869	1877
Décembre	7°5	7°9	8°6	7°0
Janvier	4°4	7°1	3°1	7°5
Février	6°1	3°7	7°8	7°3
	18°0	18°7	19°5	20°8
Moyenne	6°00	6°23	6°50	6°93

La moyenne générale du siècle était : 3°53.

La moyenne de la hauteur de pluie pour les trois mois d'hiver est de 43 millimètres cette année ; la moyenne générale était de 34 millimètres. C'est donc en somme un hiver humide, bien qu'il n'occupe pas le premier rang sous ce rapport, mais seulement le deuxième, malgré tout ce qu'on a pu dire, la végétation n'a pas en somme une bien grande avance, dit l'*Echo agricole*, dans les rayons de Paris du moins ; parmi les arbres des avenues, l'érable plane, par exemple, était en pleine floraison dès les premiers jours de mars en 1802 et en 1871 et n'a pas encore développé ses beaux corymbes d'or qui précèdent les feuilles: il en est ainsi de beaucoup d'autres arbres. Quant à la prévision des circonstances météorologiques qui domineront dans les diverses saisons de l'année, on ne peut rien dire de certain ; ce qui seulement est probable, c'est un été très-chaud, et d'ici à deux ou trois ans au plus tard, un hiver très-rigoureux.

Le comte Gasparin avait calculé qu'un été sec est suivi d'un hiver humide, soixante dix fois sur cent, et ce qui se passe cette année est bien conforme à cette manière de voir.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret convoquant le collége électoral du département de Constantine à l'effet d'élire un député.

Décret nommant le président et le vice-président du conseil de prud'hommes de Vire (Calvados).

Jugements définitifs déclarant l'absence. — Successions en déshérences.

—

Paris le 13 mars

Le rapport de M. Girerd, sur la demande de poursuites contre M. de Cassagnac, rappelle que le gouvernement a justifié sa demande en exposant qu'il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'un délit de presse, mais plutôt d'un délit de droit commun commis par la voie de la presse.

M. Girerd ajoute que jamais délit ne fut mieux caractérisé. Si, dit-il, M. Paul de Cassagnac n'est pas poursuivi, il faut renoncer à appliquer les lois existantes et ne plus poursuivre désormais.

Quant à l'immunité parlementaire, derrière laquelle le délinquant a prétendu se retrancher, elle ne saurait être invoqué dans l'espèce, attendu qu'elle a été instituée pour protéger les députés contre des poursuites d'un caractère exclusivement politique, mais non contre des poursuites motivées par un simple délit de droit commun.

—

M. Jules Simon doit déposer, à la séance de jeudi, la seconde partie du projet de loi municipale relative aux attributions des conseillers municipaux, des maires et des adjoints.

—

La Commission du budget s'est réunie hier sous la présidence de M. Cochery.

Elle s'est occupée du budget de l'intérieur et a particulièrement discuté tous les chapitres relatifs à l'administration des prisons.

—

On lit dans *Paris-Journal* :

« Plusieurs journaux ont dit, nous ne savons d'après quels renseignements et nous ne pouvons imaginer dans quel intérêt, que M. le duc d'Audiffret-Pasquier avait samedi dernier voté pour le candidat qui a triomphé. Un pointage minutieux démontre au contraire que le président du Sénat ne peut avoir voté pour son nouveau collègue, M. Dupuy-de-Dôme.

—

L'*Homme Libre* annonce que « l'extrême gauche de la Chambre des députés sera saisie, dans sa prochaine séance, de l'arrestation, par le service des mœurs, de la demoiselle Lizeron, dont s'est déjà occupé le Conseil municipal de Paris.

—

Le *Soleil* s'étonne de l'irritation de la presse républicaine qui « se montre exaspérée surtout de l'union qui s'est établie et maintenue à cette occasion entre toutes les fractions sénatoriales conservatrices. Elle s'efforce d'attribuer cette union à des causes mystérieuses et à des projets cachés; elle feint de croire qu'elle a une arrière-pensée de dissolution. Avons-nous besoin de dire que rien n'est plus inexact et que rien ne serait plus regrettable. Personne ne songe et ne peut songer en ce moment à une pareille mesure. »

—

Voici le texte de la résolution prise dans la réunion du comité démocrate-socialiste de Bordeaux:

Comité ouvrier démocrate-socialiste.

Le comité ouvrier démocrate-socialiste de la 2e circonscription de Bordeaux, voulant résolument affirmer les principes établis par le programme du Congrès de Paris de 1876, déclare hautement poser l'application de celui de ces principes qui consiste dans la représentation directe du prolétariat au Parlement.

En conséquence, ledit comité a choisi pour son candidat le citoyen Castaing (Pierre), conseiller prud'homme délégué au Congrès de Paris.

Aux électeurs qui sont animés des mêmes sentiments à se prononcer sur cette candidature !

—

M. Thiers a rendu visite hier au général Ignatieff, à l'hôtel du Rhin. La visite qu'il avait reçue de lui la veille. Ces deux personnages ont conversé assez longuement pour la seconde fois. M. Thiers et le général se sont connus, il y a vingt ans environ, quand ce dernier vint à Paris à son retour de Chine.

—

Petite Bourse du soir :
3 0/0, 73.57 1/2.
Emprunt 107.07 1/2 02 1/2.05.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Londres, 12 mars.

Chambre des Communes. — M. Bourke, sous-secrétaire parlementaire, au ministère des affaires étrangères, répondant à M. O'Clery, dément que le gouvernement ait l'intention de faire des représentations à la Russie en vue des réformes dans l'administration de ses sujets polonais.

Sir H. Northcote, chancelier de l'Echiquier, répondant à M. Hope, dit que les vacances parlementaires de Pâques commenceront probablement le 27 mars pour finir le 5 avril.

Berlin, 12 mars.

La soirée donnée par le vicomte de Gontant Brion, ambassadeur de France à la cour d'Allemagne, samedi dernier, a été des plus brillantes. Le prince héréditaire et la princesse sa femme, ainsi qu'un grand nombre de notabilités diplomatiques et politiques y ont assisté.

Le tribunal de 1re instance de Berlin vient de rendre son jugement dans le procès pour offense envers M. de Bismarck, commise par la voie de la presse, intenté à M. Loë, ci-devant secrétaire de légation, à Paris, au rédacteur Gehlsen et au comte Hermann d'Arnim, ci-devant conseiller de légation. M. Loë a été condamné à un an, M. Gehlsen, à cinq ans, et M. Hermann d'Arnim, à trois mois de prison.

Madrid, 12 mars soir.

Le roi est arrivé en bonne santé à Palma de Mayorque. Sa Majesté a été accueillie avec enthousiasme.

Raguse, 12 mars.

M. Durando, consul d'Italie, délégué à Cettigne, dément l'assertion de quelques journaux d'après lesquels l'Italie se serait opposée à la concession du port de Spizza au Monténégro ou à toute autre demande de cette principauté.

Le Kaïmakan de Trébigne est arrivé ici dans le but de persuader aux Musulmans réfugiés en Autriche de rentrer en Turquie et de prendre les armes.

Quatorze bataillons marchent de Livno et d'autres points, pour cerner Despotovich à Zernikuk et le contraindre à déposer les armes.

DERNIÈRE HEURE

Paris 13 mars, 2 h.

On assure que M. Baudry-d'Asson questionnera aujourd'hui le président du Conseil sur la mascarade de Perpignan.

Constantinople, 13 mars.

L'ouverture du Parlement est ajournée à lundi.

Berlin, 13 mars.

M. Bezançon, député de Metz, a prononcé au Reichstag, un discours disant que l'annexion de l'Alsace-Lorraine cause un fardeau militaire écrasant pour l'Allemagne; il demande que ces provinces soient rendues à elles-mêmes.

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 12 mars 1877.

Les primes vendues pour aujourd'hui ont été abandonnées, la hausse rapide de samedi dernier, ayant provoqué de nombreuses réalisations de bénéfices.

Les arbitragistes rachètent le 5 0/0 vendu précédemment comme contre-partie d'achats de 3 0/0, il en résulte une réaction sensible sur le 3 0/0 qui recule de 0,35 c. à 73.45 tandis que le 5 0/0 ne perd que 0,10 c. à 107,05.

Le marché au comptant est médiocre.

Les recettes générales achètent 21.000 de 3 0/0 et 27,000 de 5 0/0, chiffre peu élevé pour un lundi.

L'arrivée des consolidés anglais en baisse de 3/16 a contribué à refroidir l'ardeur de la spéculation parisienne.

Les fonds d'états étrangers sont faibles.

Le 5 0/0 italien finit à 72,60 en baisse de 0,20 c.

Les actions des chemins de fer français sont bien tenus; l'est algérien est demandé à 508.75 avec tendance à la hausse. Très-peu d'affaires sur les actions des institutions de crédit.

Le cours de 600 échappe encore une fois au syndicat qui soutient le Crédit foncier; cette valeur s'affaisse lourdement à 792,50.

Le Crédit agricole ne vaut plus que 6 fr. 25, 3 fr. 75 de plus que la Banque franco-hollandaise.

Un peu de lourdeur sur les actions des sociétés industrielles; le Gaz parisien finit à 1,385,25; les actions de la Compagnie de Suez varient de 682.50 à 685.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris

Société Anonyme, capital : 4.000.000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

| | Prix d'émis. | Nombre d'actions | Dernier revenu | Jouissance | | Timbre | Libéré | Versements à faire | Dates | Versements effectués | Dates | Versements à faire | Dates | Versements effectués | Dates | Versements à faire | Dates | Versements effectués | Dates